

(8a) 'Ua ho'o ānei 'o Maui i te puta ? ACC acheter Q ART Maui P ART livre	(8a') Est-ce que Maui a acheté des livres ? (8a'') Maui a-t-il acheté des livres ?
(8b) 'Ua here ānei 'oe ia Hina ? ACC aimer Q 2SG P-ART Hina	(8b') Est-ce que tu aimes Hina ? (8c') Aimes-tu Hina ?
(8c) 'O vai tei ho'o i te puta ? ART qui ART-ACC acheter P ART livre	(8c') Qui a acheté des livres ? (8c'') Qui est-ce qui a acheté des livres ?
(8d) E aha ta Maui i ho'o ? être quoi ART-LIG Maui ACC acheter Lit. 'C'est quoi ce que Maui a acheté ?'	(8d') Qu'est-ce que Maui a acheté ?

2. DOMAINE NOMINAL

Les noms tahitiens sont précédés d'"articles", comme c'est aussi le cas en français, mais les articles ont des propriétés et fonctions différentes dans les deux langues. Le tahitien a des articles spécialisés ('o, a) pour les noms propres de personnes, distincts de l'article *te* des noms communs. Ces deux types d'articles sont simplement des indices de nominalité — ils n'indiquent ni le genre, ni le nombre, ni la "définitude" ou l'"indéfinitude", contrairement à ce qu'on observe en français : les GN *te puta* et *te tipera* des phrases (9b,c) recevront selon les contextes l'une ou l'autre des interprétations distinguées en français au moyen des articles défini ou indéfini, singulier ou pluriel (9b',c'). Il existe un marqueur de pluriel, *mau*, qui peut s'intercaler entre l'article et le nom (9d), mais la séquence *mau + N* s'interprète indifféremment comme définie ou indéfinie, et le nom lui-même est invariable en nombre :

(9a) 'Ua aroha 'o Hina ia Maui. ACC saluer ART Hina P-ART Maui	(9a') (*Le) Paul a salué (*la) Marie.
(9b) 'Ua ho'o 'o Maui i te puta. ACC acheter ART Maui P ART livre	(9b') Maui a acheté un/le(s)/des livre(s).
(9c) 'Ua ho'o 'o Maui i te tipera. ACC acheter ART Maui P ART table	(9c') Maui a acheté une/la/les/des table(s).'
(9d) 'Ua ho'o 'o Maui i te mau puta. ACC acheter ART Maui P ART PL livre	(9d') Maui a acheté des/les livres.

L' épithète suit toujours le nom en tahitien, comme le complément de nom (10a,b).

(10a) 'Ua au 'o Hina i te puta nehenehe. ACC aimer ART Hina P ART livre beauté	(10a') Hina a aimé le(s) beau(x) livre(s).
(10b) 'Ua au 'o Hina i te puta a Maui. ACC aimer ART Hina P ART livre LIG Maui	(10b') Hina a aimé le(s) livre(s) de Maui .

Les démonstratifs distinguent 3 degrés de proximité/éloignement et accompagnent le nom, ainsi que le marqueur de pluriel *mau* (8a). Les possessifs pronominaux accompagnent aussi le nom (11b,c) et se laissent décomposer en : article+ligature+pronom personnel :

(11a) 'Ua au 'o Hina i { teie /tena/terā } (mau) puta. ACC aimer ART Hina P ART-DEI1/DEI2/DEI3 PL livre	(11a') Hina a aimé ce(s) livre(s).
(11b) 'Ua au 'o Hina i tāna puta. ACC aimer ART Hina P ART-LIG-3SG livre	(11b') Hina a aimé son livre.
(11c) 'Ua au 'o Hina i tā'u puta. ACC aimer ART Hina P ART-LIG-1SG livre [tāna = te+a+'ona ; tā'u = te+a+au]	(11c') Hina a aimé mon livre.

Pour un locuteur du tahitien, les propriétés les plus remarquables du groupe nominal français sont l'existence d'adjectifs épithètes pré-nominaux (comme *beau* en 10a'), mais surtout le genre morphologique, les phénomènes d'accord, et la sémantique des déterminants définis, indéfinis et partitifs.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

<http://lqidf.cnrs.fr/sites/lqidf.cnrs.fr/files/images/biblio.TAHITIEN.pdf>

GLOSSAIRE DES ABBREVIATIONS

ACC = accompli ; ART = article ; DEI/DEI1/2/3 = déictique [3 degrés d'éloignement] ; DL = duel ; DX1 : déixis centripète ('vers ici') ; EX = existentiel ; INAC = inaccompli ; LIG = ligature ; P = préposition ; PART = particule ; PL = pluriel ; SG = singulier ; 1, 2, 3 = personne grammaticale

REFERENCE halshs-HAL 01703901
2019

Conception graphique : Julie Chahine
Illustration : Liane de cire à Tahiti, empruntée au site tahitiheritage.pf



LANGUES ET GRAMMAIRES
EN (ÎLE DE) FRANCE

AMELIE TIXIER (INALCO),
MICHEL LAUNEY (SEDYL PARIS 7)
ET ANNE ZRIBI-HERTZ (SFL, CNRS)

LE TAHITIEN (Reo Tahiti)

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français
Langue Seconde par des locuteurs du tahitien)



LGIDE

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France propose :

- o un **SITE INTERNET** (<http://lqidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant :
 - des informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Île-de) France
 - des descriptions phonologiques et grammaticales,
 - une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées,
 - des jeux linguistiques,
 - des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- o des **FICHES LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones
- o des outils « **EN FRANÇAIS ET AILLEURS** » sur des thématiques du français, leur réalité dans d'autres langues et des propositions d'activités pédagogiques.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le tahitien est parlé dans l'ensemble des Îles de la Société, dont Tahiti est la plus grande. Les autres archipels qui forment la Polynésie française (Tuamotu, Gambier, Australes et Marquises) parlent des langues différentes quoique de la même famille. La Polynésie est actuellement une *Collectivité d'Outre-Mer*, avec un statut d'autonomie qui répartit les compétences entre l'Etat français et des institutions locales comprenant un président, un gouvernement et une assemblée.

Si la langue officielle est le français, le tahitien est présent dans la sphère publique, et fait l'objet d'enseignements depuis l'école primaire – où il est obligatoire – jusqu'à l'Université, où sont aussi enseignés le pa'umotu et le marquisien. Pourtant, depuis la fin des années 1960, le français est de loin la langue la plus couramment employée dans les interactions orales, bien que le tahitien représente un important enjeu culturel, politique et symbolique, et fasse l'objet d'une implication militante de nombreux Polynésiens.

Deux systèmes d'écriture ont été proposés : on utilise ici celui de l'Académie Tahitienne.

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

Le système phonologique du tahitien comporte 5 voyelles notées *i, e, a, o, u*, 8 diphtongues notées *ae, ai, au, ao, ei, eu, oi, ou*, et 9 consonnes notées *p t ' m n f v h r r* ('note l'occlusion glottale). La longueur vocale est distinctive : *a* (bref) vs. *ā* (long). Deux séries de voyelles présentes en français sont absentes en tahitien – les nasales : [ɛ̃] (*bain*), [ɑ̃] (*banc*), [ɔ̃] (*bon*), et les antérieures arrondies : [y] (*pur*) [œ] (*peur*) et [ø] (*peu*). Plusieurs consonnes du français sont absentes en tahitien : [b] (*boue*), [d] (*doux*), [k] (*cou*), [g] (*goût*), [s] (*casse*), [z] (*case*), [ʃ] (*cache*), [ʒ] (*cage*), [ɲ] (*vigne*). La syllabe tahitienne est de format (C)V. Il n'y a pas de syllabes fermées (terminées par une consonne) ni de groupes consonantiques comme il en existe en français (*porte, poste, plâtre, glisse, script*, etc.). Ces contraintes sont révélées par les stratégies adoptées par le tahitien (T) pour intégrer des emprunts à l'anglais (A), par ex. : A *letter* > T *rata* ; A *market* > T *māte* ; A *December* > T *titema* ; A *book* > T *puta*. Malgré ces contrastes, la seule vraie spécificité phonologique de la prononciation tahitienne du français est le /r/ "roulé" (vibrante apicale).

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

1. VERBE ET PHRASE

Les constituants majeurs de la phrase déclarative tahitienne s'ordonnent suivant la séquence : Verbe-Sujet-Objet. Le verbe n'est ni "conjugué", ni "auxilié", ni "accordé" avec le sujet, comme il l'est en français, mais il est précédé d'un marqueur aspectuel, et suivi dans certains cas d'un élément déictique précisant le degré de proximité/éloignement de l'événement dénoté par rapport aux partenaires de l'énonciation. L'argument du verbe réalisé comme un "objet direct" en français est introduit en tahitien par la préposition fonctionnelle *i* (1b). La sémantique des marqueurs d'aspect en tahitien est globalement différente de celle des conjugaisons disponibles en français : ainsi l'accompli tahitien correspondra selon les cas au passé composé (1a/a') ou au présent (1b/b'), et l'inaccompli au futur (1c/c'), au présent (1d/d') ou à l'imparfait (1e/e') :

TAHITIEN	FRANÇAIS
(1a) 'Ua horo 'o Maui. ACC courir ART Maui	(1a') Maui a couru .
(1b) 'Ua here au ia Hina. ACC aimer 1SG P-ART Hina	(1b') J' aime Hina.
(1c) E horo 'o Maui. INAC courir ART Maui	(1b') Maui va courir/courra .
(1d) Tē horo nei /na/ra 'o Maui. te+INAC courir DE1/2 /3 ART Maui	(1a') Maui court/est en train de courir .
(1e) 'Inanahi i te hora toru, hier P ART heure 3 e horo na 'o Maui. INAC courir DE2 ART Maui	(1e') Hier à 3 heures, Maui courait/était en train de courir/a couru .

La conjugaison des verbes impliquant des "auxiliaires" (*avoir* ou *être*), l'accord sujet-prédicat, et la sémantique des temps verbaux, sont donc autant de propriétés contrastives à maîtriser en français. On observe aussi en français populaire de Tahiti des transferts de l'ordre VS, illustrés par des phrases du type *On a mangé du pain c'est Jean* (pour : *Jean a mangé du pain*) ou *Ils disent c'est les Popa'a* (pour : *Les Européens disent...*).

Les pronoms tahitiens (personnels ou démonstratifs) occupent les mêmes positions que les groupes nominaux de même fonction. Les pronoms personnels de 3ème personne marquent le nombre (singulier/duel/pluriel) mais non le genre, et ne s'emploient qu'en référence aux humains : on comprend donc en (3) que Hina est un ogre et en (5) qu'on parle d'un humain. En référence aux inanimés on

recourt à l'ellipse (4b) ou à des noms précédés de démonstratifs (4a). La 1ère personne du duel ou pluriel distingue l'inclusif ('moi+toi (+X)') de l'exclusif ('moi+X, mais pas toi'). Les principales caractéristiques contrastives du français sont la distinction de genre (2',2''), l'emploi des pronoms personnels en référence aux inanimés (3', 4a''), et la position des pronoms compléments, distincte de celle des noms de même fonction (3', 4a'') :

(2a) Tē horo nei rāua. te+INAC courir DE1 3DL 'Ils/elles sont en train de courir.' [2 personnes, sexe indifférencié]	(2') Ils courent . [deux ou plusieurs coureurs, sexe M ou sexe indifférencié]
(2b) Tē horo nei rātou. te+INAC courir DE1 3PL 'Ils/elles sont en train de courir.' [plusieurs personnes, sexe indifférencié]	(2'') Elles courent . [deux ou plusieurs coureuses, sexe F]
(3) 'Ua 'amu 'o Hina iāna. ACC manger ART Hina P -3SG 'Hina l'a mangé(e) [l'enfant/*le riz/*la pomme].'	(3') Hina l'a mangé(e) . [la pomme/le riz/l'enfant]
(4a) 'A fa'a'ite mai i te-rā mea! PRT montrer DX1 P ART-DE12 chose 'Montre-moi cette chose!' (4b) 'A fa'a'ite mai! PRT montrer 1SG 'Montre-moi !'	(4a') Montre-moi cette chose ! (4a'') Montre-moi ça ! (4a''') Montre-le-moi !
(5) 'A fa'a'ite mai iāna ! PRT montrer DX1 P -3SG 'Montre-le-moi [le bébé/*le bonbon]	(5') Montre-le-moi ! {bébé OU bonbon}

Les relations sémantiques signalées au moyen des verbes *être* et *avoir* en français s'expriment différemment en tahitien. Les prédications possessives du type 'X est à Y' sont des phrases nominales (6a). Les phrases attributives ('X est Adj') contiennent la copule e (comparable à *être*) qui marque ailleurs l'inaccompli, et l'équivalent de l'adjectif attribut français intervient en tahitien comme un nom abstrait modifiant le nom fonctionnel *mea* 'chose'. Les équivalents des phrases françaises en *avoir* du type *J'ai un beau livre* ont pour sujet un pronom possessif (6c). Les prédications locatives contiennent le verbe existentiel *vai* (6e) :

(6a) Nā Hina te-rā puta. à Hina ART-DEM3 livre	(6a') Ce livre est à Hina.
(6b) E mea nehenehe te-ie puta. INAC chose beauté ART- DE1 livre	(6b') Ce livre est beau. (6b'') Ce livre est une belle chose.
(6c) E puta nehenehe tā'u. INAC livre beauté POSS.1SG Lit. 'Le mien est un beau livre.'	(6c') J'ai un beau livre. (6c'') *C'est livre beau à moi.
(6d) E puta te-ie. INAC livre ART- DE1	(6d') Ceci est un livre.
(6e) Tē vai ra te puta i ni'a i te tipera. te+INAC EX DE3 ART livre P dessus P ART table	(6e') Il y a un livre sur la table.

Les phrases françaises les plus exotiques de cette série pour les locuteurs du tahitien sont celles du type (6c'), qu'ils peuvent tenter de réaliser comme en (6c'').

La négation de phrase est exprimée en tahitien par un seul marqueur (par exemple *'aita* à l'accompli, *'eita* à l'inaccompli) placé à l'initiale de la phrase, et qui attire à sa droite le sujet (normalement après le verbe en phrase déclarative). [Dans (6a) le marqueur *i* est une variante de l'aspect accompli réalisé 'ua en position initiale, cf. (1b).]

(7a) 'Aita vau i here ia Hina. NEG 2SG ACC aimer P-ART Hina	(7a') Tu n'aimes pas Hina.
(7b) 'Eita 'o Maui e ho'o i te puta. NEG ART Maui INAC acheter P ART livre	(7b') Paul n'achètera pas {un/ des} livre(s). [il achètera autre chose].

La négation généralement discontinue du français standard (*ne...pas/plus/jamais/personne...*) est donc à souligner.

Les questions totales (*oui/non*) sont signalées en tahitien par un marqueur spécialisé (*ānei*), placé juste après le verbe (8a,b). Ce marqueur n'apparaît pas dans les questions partielles (8c,d), où la position initiale du constituant questionné entraîne certains réaménagements :